

PERIMETRE DU QUARTIER

Herault (34)

Commune : **Béziers.**

Z.R.U. : **Les Arènes, La Devèze.**

9104020

n° d'ordre : 175

PERIMETRE RUE PAR RUE* :

Nombre de pages : 2

Au nord

- Rue Jean Ladoux
- Square Théodore Aubanel
- On suit les limites ouest et sud de l'école d'infirmières (non comprise) jusqu'au boulevard du Président Kennedy

A l'est

- Boulevard du Président Kennedy
- Avenue Auguste Albertini
- Rue Paul Fougassier
- Rue Pierre Brossolette
- Rue Louis Malbosc
- Boulevard du Maréchal Leclerc
- Limite collège et gymnase Jean-Baptiste Perrin (compris)
- Limites cadastrales section NV n°1 - 2 - 20 (comprises)
- On longe la voie ferrée jusqu'à la rue Pierre Villon
- Avenue Pierre Mendes-France
- Boulevard Jules Cadenat

Au sud

- Avenue Jean Foucault
- Rue de Sétif
- Chemin de la Devèze
- Parcelle section MW n°369
- Rue Paul Roca
- Rue des Christols
- Rue du Château de la Devèze
- Avenue de la Devèze
- Boulevard de l'Europe
- Limite sud parcelle section MY n°66
- Avenue de la Tanne

A l'ouest

- Avenue du Pech de Valras
- Traversée de la voie ferrée
- Limite sud du nouveau central PTT
- Traversée du boulevard du Maréchal Leclerc
- Avenue Jean Constans
- Avenue des Martyrs de la Résistance
- Rue Frédéric Bérard
- Rue Claude Bernard
- Avenue Pierre Verdier
- Boulevard du Docteur Mourrut
- Rue Francisque Sarcey
- Rue Emile Augier
- Rue Ferdinand de Lesseps

- Rue Joseph Fabre
- Rue de l'Hort de Monseigneur
- (Rue Jean Ladoux)